

Le Gouvernement engage une consultation citoyenne permettant à toutes et tous de débattre et de proposer des solutions pour lutter contre les discriminations.



L'objectif de cette consultation citoyenne sur les discriminations est triple et vous permet :

- De donner votre avis sur l'efficacité des dispositifs existants, signaler des dysfonctionnements, indiquer ce qui pourrait être amélioré ;
- De vous prononcer sur de nouvelles mesures actuellement en cours d'élaboration ;
- De proposer vos propres solutions concrètes et partager les bonnes pratiques que vous appliquez déjà au sein de votre organisation professionnelle.

Anonyme, cette consultation durera deux mois et a vocation à être un temps fort de débat, de dialogue et de propositions au cours duquel tout le monde est invité à participer : citoyens, associations, entreprises, think tanks, etc.

Espace interactif d'évaluation et de contribution à l'action publique, le site www.consultation-discriminations.gouv.fr [1] est aussi un lieu d'informations sur les discriminations et vous oriente sur la plateforme du Défenseur des droits afin d'obtenir une réponse à votre situation personnelle.

- [Participez à la consultation ! Accès](#) [2]

Dates: Jeudi 8 avril 2021 - 15:15

Thématiques: [Discrimination](#) [3]

[Lutte contre les discriminations](#) [4]

Publié le 08 avril 2021

URL de la source (modifié le 08/04/2021 - 15:13): <https://irev.fr/actualites-0/discriminations-participez-la-consultation-citoyenne>

Liens

[1] <https://www.consultation-discriminations.gouv.fr>

[2] <https://www.consultation-discriminations.gouv.fr/>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3680>

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/3689>